

2. ARGENS — Vue Générale



BULLETIN MUNICIPAL



MAI 2026

N° 88



LE MOT DU MAIRE



Chères Argensoises, chers Argensois,

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections.

Depuis le 15 mars, notre équipe s'est pleinement engagée au service de la commune, avec le souci constant d'agir dans l'intérêt général, dans le respect de la République, de ses lois et des valeurs qui fondent notre action publique.

Comme je l'ai toujours affirmé, la fonction de maire implique avant tout le sens des responsabilités, l'écoute et l'exigence du respect des règles communes et des lois. Cet engagement a toujours guidé notre démarche, avant, pendant et après la période électorale.

Vous le savez, la liste opposante a choisi de saisir le tribunal administratif de Montpellier au sujet de la validité des bulletins. Le jugement est attendu dans les semaines à venir. Dans l'attente, nous continuons à exercer pleinement nos fonctions avec sérénité et détermination.

Les dossiers qui nous occupent sont nombreux et demandent un investissement important : la gestion de la tempête Nils, les rétrocessions des parties communes de plusieurs lotissements, la mise en place des commissions communales et intercommunales, ainsi que la gestion du patrimoine immobilier de la commune, parmi bien d'autres sujets encore.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des habitants pour leur accueil et leur bienveillance. C'est avec beaucoup de conviction que je souhaite poursuivre ce travail à vos côtés, pour le bien-être et l'avenir de notre village.

Mon engagement reste entier, et ma disponibilité demeure la même : je serai, comme toujours, à l'écoute de chacune et de chacun d'entre vous pour tout échange ou toute demande concernant la vie de notre commune.

Ensemble, continuons à faire d'Argens-Minervois un village où il fait bon vivre, dans un esprit de confiance, de solidarité et de convivialité.

Sébastien Filippi, Maire d'Argens-Minervois.

Conseiller communautaire, délégué à la régie eau potable et assainissement, délégué SYADEN.



Tempête Nils du 12 février 2026



**De ce Cers trop puissant
Ils ont subi la loi
Ces fiers cyprès bien droits
Sont couchés maintenant**

**D'autres arbres brisés
Cassés comme des crayons
Ils exhibent leurs moignons
Oh nature ravagée !**

**Plaies tendues vers les cieux
Leurs amis sont partis
Car ils n'ont plus d'abris
Implorent-ils les dieux ?**

**Déchirures jaunâtres
Où coule la résine
Devant eux ou s'incline
Quel triste désastre**

**Fureur des événements
Au sol branches débris
Les oiseaux ont tous fuit
C'était un vent violent**

**Regardons sans frémir ?
Travailler réparer
Et surtout replanter
Pensons à l'avenir
Tempête du 31 mars 2026,**

**Tempête
31/03/26
Gérard Latieule.**

Un grand merci

Nous tenons à remercier chaleureusement Messieurs Bourges pour le prêt de leur terrain suite à la tempête Nils. Cette mise à disposition a permis d'évacuer en urgence les arbres tombés et de remettre en sécurité les habitations et la voirie.

Afin de rendre le terrain à leurs propriétaires dans l'état initial, l'entreprise Bioterra interviendra d'ici quelques jours pour broyer les branches et certaines souches. D'autres devront être évacuées par transport.

La municipalité remercie encore une fois l'ensemble des bénévoles, les employés communaux ainsi que tous les habitants pour leurs aides précieuses pour leurs solidarités et aides.

**Nous rappelons qu'il s'agit d'un terrain privé.
Merci de ne plus y déposer de bois ou tout autre matériau.**



Suite à la tempête Nils, la municipalité a dû prendre à sa charge la sécurisation d'un poteau d'éclairage implanté sur la chaussée, avenue de la Méditerranée.

D'autres travaux de sécurité des poteaux sur la commune ont, pour leur part, été pris en charge par le SYADEN.



Des cyprès appartenant à la commune longeant sur 20m le chemin de la rivière grande en direction de l'écluse d'Argens ont endommagé le réseau bétonné qui protège le réseau de fibre optique alimentant notre village et d'autres communes. La municipalité est en négociation avec le Syaden et la compagnie d'assurance pour établir les responsabilités. Des travaux de réparation seront réalisés prochainement.

Des travaux de tronçonnage des arbres tombés à la suite de la tempête Nils sur le sentier du Pech Laurier ainsi que celui du tour du lac des Aiguilles ont été réalisés par l'office du tourisme de la CCRLCM et nous les remercions. Les sentiers sont à nouveau sécurisés.



Info : Les divers travaux de réparation suite à tempête Nils (Poteau d'éclairage, panneaux de signalisations, dégagement et broyages d'arbres, réfection toiture, ... ont un coût de près de 40 000 euros dont 1 tiers à la charge de la commune.





JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT AU LAC DES AIGUILLES

Samedi 13 juin 2026

Ensemble, préservons notre patrimoine naturel !

Comme chaque année, la municipalité a le plaisir de vous convier à notre traditionnelle **Journée de l'Environnement**. Une belle occasion de conjuguer action citoyenne, convivialité et valorisation de notre magnifique site du Lac des Aiguilles !

Les chantiers participatifs

Cinq ateliers seront proposés pour embellir et entretenir les abords du lac. Choisissez celui qui vous correspond :

Barrage et ses abords : coupe, débroussaillage

Maison du Lac et alentours : entretien, plantations

Accès chemins : bouchage d'ornières

Décantoir : débroussaillage

Parking Mourrel Blanc (entrée n°4) : débroussaillage

Matériel à prévoir

Si vous le pouvez, apportez vos outils de jardinage : débroussailleuses, tronçonneuses, sécateurs, pinces, pelles, pioches... Tout coup de main est le bienvenu !

Programme de la journée

9h15 : Rendez-vous à la cabane du Lac → Café d'accueil offert par la mairie

9h30 - 12h30 : Chantiers participatifs

12h30 : **Grillade conviviale**

→ Viandes et boissons offertes par la commune

→ Chacun apporte couverts, salades et desserts à partager

Un moment de partage et de réconfort bien mérité après ces efforts collectifs !

Inscription souhaitée

Pour nous permettre d'organiser au mieux le repas, merci de confirmer votre présence par mail à la mairie **avant le 07 juin**. Une réunion de préparation sera organisée le **lundi 08 juin à 18h à la Salle des associations**.

Tous ensemble pour notre lac !

Que vous soyez bricoleur confirmé ou simple amateur de nature, votre participation compte. C'est aussi l'occasion de passer un moment convivial entre voisins et de transmettre aux plus jeunes l'amour de notre patrimoine naturel.

Nous comptons sur vous : ensemble, agissons pour préserver ce joyau de notre commune !



Aménagement du port d'Argens-Minervois



Dans le cadre de la continuité du projet d'aménagement du Port d'Argens Minervois, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne Thierry Mailles** ce 30 avril dernier.

Cette visite a permis de lui présenter les projets structurants actuellement en cours, notamment l'aménagement du port.

La qualité et le sérieux de ces initiatives ont retenu toute son attention et confortent l'engagement de l'État à accompagner financièrement leur réalisation.

Cette rencontre marque une étape importante pour l'avenir de notre village et témoigne de notre volonté de développer un cadre de vie dynamique, solidaire et durable.

Vous avez peut-être remarqué des forages sur le site du port fin avril. Il s'agissait d'une étude géotechnique.

Nous vous informerons des prochaines étapes du projet.



UN PROJET DE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE AU CŒUR DU VILLAGE

Notre deuxième projet concerne la création d'une résidence intergénérationnelle au centre du village qui renforcera le lien social et répondra aux besoins de logement de nos habitants.

Un programme pensé pour tous

Cette résidence comprendra 14 logements du T2 au T4, tous dotés d'un parking et d'un espace extérieur :

- 6 logements réservés aux seniors
- 6 logements locatifs
- 2 logements en accession à la propriété



Les logements seront attribués en priorité aux habitants du village et aux membres de leur famille, favorisant ainsi le maintien des liens familiaux et l'ancrage local.

Située à proximité immédiate de la salle des associations et du foyer de l'Âge d'Or, cette résidence facilitera la mobilité et l'autonomie de nos aînés tout en favorisant les échanges entre générations.

L'insertion architecturale de ce projet a été élaborée en étroite collaboration avec les services des Bâtiments de France et l'Inspectrice des sites, en tenant compte du diagnostic patrimonial établi pour l'aménagement du secteur proche du port. Cette démarche garantit une réalisation de qualité qui s'intégrera harmonieusement dans notre village tout en respectant son identité.

La construction et la gestion du parc locatif seront confiées à Habitat Audois, sous le contrôle de la Commune. Ce montage permet de réaliser cette opération sans solliciter les finances communales.

La Commune aura à sa charge la partie basse du terrain non concernée par la résidence, en vue de futurs aménagements de parking et d'agrandissement du cimetière.



Lutte contre les dépôts sauvages



Malheureusement, nous constatons encore des dépôts sauvages de déchets sur le territoire de notre commune. Bien que nos agents communaux, que nous remercions pour leur travail, puissent intervenir ponctuellement pour gérer ces incivilités, cela représente un coût non négligeable pour les finances communales.

La municipalité s'engage fermement à faire cesser ces pratiques. Toute personne identifiée devra assumer ses responsabilités. Les dépôts illégaux de déchets, plus communément appelés « dépôts sauvages », constituent un problème récurrent qui a des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des habitants, sur l'environnement, sur la nature et même sur la santé publique.

Ces incivilités représentent également un coût important pour notre commune.

Nous sommes conscients que certains dépôts proviennent de personnes de passage dans notre commune, tandis que d'autres sont le fait d'habitants. Certains auteurs ont d'ailleurs pu être identifiés et reliés à leur propriétaire (carénage de moto, vaisselle, gravats, encombrants divers, etc.).



La municipalité a pris à sa charge le nettoyage de ces dépôts pour la dernière fois. Au-delà, chaque auteur identifié devra assumer la responsabilité de ses actes, y compris sur le plan financier.

Pour rappel, tout dépôt sauvage de déchets est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ ainsi que de poursuites et frais d'enlèvement (Article R.632-1 du Code pénal, Article R.644-2 du Code pénal, Articles L.541-2 et suivants du Code de l'environnement).

Nous rappelons que plusieurs solutions existent pour se débarrasser de vos déchets de manière responsable et conforme :

Déchetterie intercommunale : accessible gratuitement.

Conteneurs : pour les ordures ménagères, emballages et verre selon le calendrier de ramassage.

Encombrants : collecte sur rendez-vous ou dépôt en déchetterie.

Déchets verts : compostage à domicile ou apport en déchetterie.

Afin de lutter efficacement contre ces incivilités et de préserver la propreté de notre commune, la municipalité prévoit l'installation prochaine d'un dispositif de surveillance électronique sur ce site et sur d'autres points sensibles du territoire. À compter de cette installation, des contrôles systématiques seront effectués et des poursuites judiciaires seront engagées à chaque nouveau dépôt constaté.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des habitants qui respectent les règles de gestion des déchets et qui contribuent, par leur civisme, à la propreté et à l'attractivité de notre village.

Nous comptons sur la vigilance et la responsabilité de chacune et de chacun pour mettre fin définitivement à ces pratiques.

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Une aide pour le ramassage ponctuel des encombrants est disponible. Merci de contacter la mairie pour tout besoin et étude d'enlèvement.

Suivi des Travaux

Colonnes de collectes des déchets

Les travaux d'installation des nouvelles colonnes enterrées destinées au recyclage des déchets sont désormais achevés. Plus discrètes et mieux intégrées dans le paysage, elles contribuent à l'embellissement de notre village tout en améliorant les conditions de dépôt des déchets et de collecte par les services de ramassage. Nous remercions chaleureusement la Communauté de communes Lézignanaise Corbières Minervois pour leur soutien dans la réalisation de ce projet.



Travaux de voirie

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'enfouissement du réseau électrique et de la fibre ont débuté dans la rue des Muscats.

La commune profite de ce chantier pour procéder également à la mise à jour de l'éclairage public et au raccordement d'habitations à la fibre optique. Ces travaux, négociés avec le SYADEN dans le cadre du renforcement des réseaux électriques du quartier, permettent une mise aux normes et un embellissement de cette partie du village, tout en représentant un coût bien moindre pour la commune. Nous remercions vivement le SYADEN pour son accompagnement et cette opportunité.

Calendrier et circulation

Les travaux se dérouleront jusqu'au mois de juin. Pendant cette période la circulation sera modifiée et le stationnement interdit dans la rue des Tuilerie.

Pour la rue des Muscats, la circulation sera interdite du n°12 jusqu'au croisement avec la rue de la Tuilerie (sauf pour les riverains) et le stationnement y sera également interdit.

Nous remercions par avance l'ensemble des Argensoises et des Argensois pour leur compréhension et leur patience pendant la durée de ces travaux.



Levée péril rue des Cathares

La levée de péril concernant l'immeuble de la rue des Cathares a été prononcée ! Grâce à la mobilisation du secrétariat et de plusieurs élus, les démarches administratives et le suivi des documents nécessaires ont pu aboutir plus rapidement. La municipalité souhaite un bon retour à la famille dans son logement désormais sécurisé.

Aide à l'utilisation des outils numériques (internet et téléphone).



Régulièrement des sessions de formation et d'aide aux outils informatique seront mis en place en Mairie.

La première session est prévue pour **le samedi 06 juin 2026 de 10h à 12h.**

Plusieurs élus seront présents pour aider au paramétrage et à l'utilisation des téléphones et ordinateurs portables.

Les places étant limitées merci de vous inscrire préalablement au secrétariat de la mairie.

UN PROJET DE CENTRE DE SOINS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ LOCAUX

De l'Oppidum au centre de soins : une nouvelle vocation pour un lieu central.

Suite au départ de l'association d'espace de travail partagé l'Oppidum, la municipalité a souhaité donner une nouvelle vocation à ce local stratégiquement situé. En étroite collaboration avec la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM), nous travaillons activement à la création d'un centre de soins qui répondra aux besoins croissants de notre population.

Face à la désertification médicale qui touche notre territoire et au vieillissement de la population, l'accès aux soins de proximité est devenu une priorité absolue. Ce projet vise à maintenir et développer une offre de santé accessible à tous nos habitants, en limitant les déplacements vers les centres urbains plus éloignés.

La Communauté de Communes est pleinement associée à cette démarche, apportant son expertise et son soutien technique et financier. Cette coopération intercommunale permet d'envisager un projet ambitieux et pérenne, susceptible de bénéficier de dispositifs d'aide à l'installation de professionnels de santé.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet qui, nous l'espérons, contribuera au maintien d'une qualité de vie pour tous nos habitants.



Prévention moustiques

Agir ensemble pour un été serein.

Les moustiques peuvent rapidement devenir une gêne importante dès le retour des beaux jours, en particulier lorsque de petites quantités d'eau stagnante leur permettent de se développer autour des habitations. Sans dramatiser la situation, quelques gestes simples permettent souvent de limiter leur présence et de réduire les risques de prolifération à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.

Cette bande dessinée a été conçue pour vous aider à repérer les situations les plus courantes, à mieux comprendre ce qui favorise les moustiques, à adopter les bons réflexes de prévention et à savoir vers qui se tourner selon les cas.

Comprendre le problème

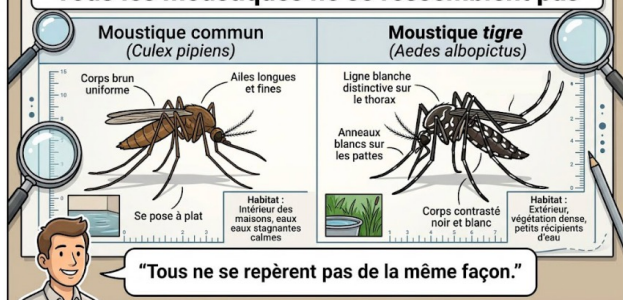
Moustiques : les bons réflexes



Pourquoi reviennent-ils ?



"Tous les moustiques ne se ressemblent pas"



Pourquoi certaines zones sont plus touchées ?



Les bons gestes de prévention

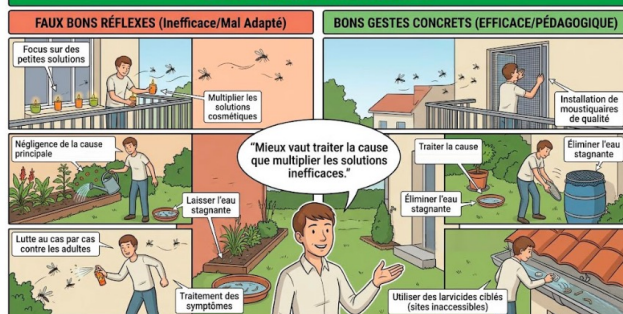
Vider, couvrir, ranger



ENTREtenir RÉGULIÈREMENT



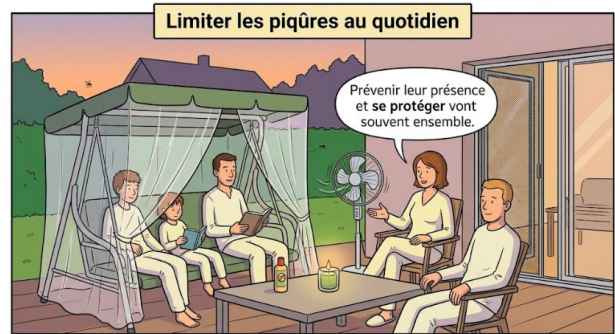
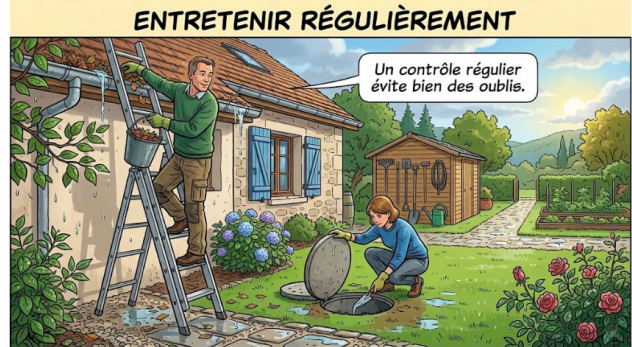
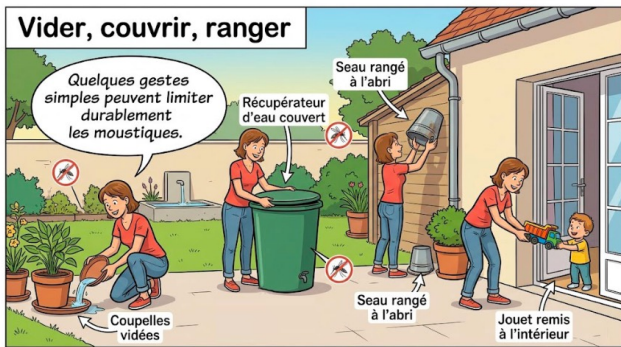
"Éviter les faux bons réflexes"



Limiter les piqûres au quotidien



Les bons gestes de prévention



Vigilance collective et information locale



Liens utiles

DECHETTERIE ESCALES : 04 49 24 03 37

7, ancien Chemin de la Redorte

Horaires d'ouvertures / mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30 et mercredi, samedi de 9h à 12h

DECHETTERIE DE LEZIGNAN-CORBIERES NORD

04 68 45 80 66 - Route de Roubia

Horaires d'ouvertures du mardi au samedi 9h-12h et 14h-17h30.

Ramassage ordure ménagère les mardis et vendredis.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE **EAU** ASSAINISSEMENT

À LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

1ER JANVIER 2026

CAS DES COMMUNES
EN RÉGIE
COMMUNALE



RÉGION
LÉZIGNANAISE
CORBIÈRES
MINERVOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CE QUI NE VA PAS CHANGER

EXPLOITATION : Les réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que les ouvrages continueront d'être exploités en régie, avec l'appui de prestataires extérieurs au besoin sur des points spécifiques.

Les agents techniques communaux continueront d'exploiter au quotidien les réseaux et les ouvrages. Ils seront mis à disposition de la CCRLCM pour ces 2 compétences.

Les relevés des compteurs continueront d'être réalisés par les agents communaux ou par le prestataire habituel de votre commune.

CE QUI VA CHANGER

TRAVAUX : C'est la nouvelle Régie des eaux de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois (CCRLCM) qui va prendre à sa charge tous les investissements à venir sur la distribution d'eau potable et sur l'assainissement collectif (les travaux en domaine privé restent à la charge des propriétaires.)

VOS INTERLOCUTEURS : Ce sera la Régie des Eaux de la CCRLCM. Une gestion clientèle sera mise en place du lundi au vendredi :

-8h00 à 12h00

-13h30 à 17h00

Téléphone : 04-68-27-04-54

Courriel : servicedeseaux@ccrlcm.fr

Adresse : 48 avenue Charles Cros

11 200 Lézignan Corbières



FORMULAIRES DISPONIBLES

Plusieurs formulaires vont être disponibles sur le site internet de la CCRLCM et distribués en mairie :

- Formulaire de demande de branchement
- Formulaire de souscription d'abonnement
- Formulaire de relevé contradictoire
- Formulaire de résiliation d'un contrat de fourniture d'eau

ASTREINTE

En dehors des heures 8h00/12h00 et 13h30/17h00 du lundi au vendredi, mise en place d'un système d'astreinte à la régie des Eaux de la CCRLCM pour les cas d'urgence uniquement.

Ce service est disponible de 17h00 à 8h00 du lundi soir au vendredi matin et du vendredi 17h00 au lundi 8h00. Disponible également les jours fériés.

Téléphone : 04-68-27-85-57

Courriel : servicedeseaux@ccrlcm.fr

INFORMATIONS FACTURATION

Deux factures seront émises par an par la CCRLCM
La première facture de la CCRLCM sera établie entre avril et juin 2026 selon les communes.



www.ccrlcm.fr



Facebook



Linkedin

Vos élu(e)s



François Veissière,
1^{er} Adjoint,
conseiller communautaire,
délégué SYADEN,
vice président à la commission travaux,
vice président à la commission urbanisme et
vice président à la commission appel d'offre.



Linda Belhabchi,
2^{ème} adjointe,
Conseillère AGEDI, présidente du SIVOS
vice présidente commission finance et budget,
vice présidente commission gestion du personnel,
vice présidente de la commission vie sociale et culturelle,
vice président de la commission action sociale et
membre de la commission appel d'offre.



Gérard Latieule,
3^{ème} adjoint,
délégué au syndicat mixte Aude centre rivière
et court d'eau,
délégué SMMAR SMAJ et Syndicat Aude centre,
correspondant défense,
membre à la commission urbanisme.



Mélanie Julien,
Conseillère municipale,
membre de commission finance et budget,
membre de la commission gestion du personnel,
membre de la commission action sociale,
correspondante défense.



Marie-Pierre Deleye,
conseillère municipale,
vice présidente de la commission locations
communales, membre de la commission vie
sociale et culturel.



Frédéric Schwartz,
conseiller municipal,
membre de la commission travaux, membre de la
commission urbanisme, membre de la commission
appel d'offre, correspondant défense.



Paul Pages,
conseiller municipal,
membre de la commission travaux,
membre de la commission urbanisme.



Cassandra Bourguignon,
conseillère municipale,
membre de la commission finance et budget,
membre de la commission gestion du personnel,
membre de la commission vie sociale et culturelle,
membre de la commission action sociale,
déléguée AGEDI.



Edith Brissiaud,
conseillère municipale,
membre de la commission locations communales,
membre de la commission vie sociale et culturelle.



Emma Guezal,
Conseillère municipale (suite à
la démission de M. Gérard Garcia),
membre de la commission communication.

MAIRIE D'ARGENS-MINERVOIS

contact@argens-minervois.com

www.argens-minervois.com

SAMU : 15

POMPIERS: 18

GENDARMERIE LEZIGNAN-CORBIERES : 04 68 27 06 14

Secrétariat : 04 68 27 06 84

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

9h00/12h30 13h30/17h

Du lundi au vendredi.

REGROUPEMENT SCOLAIRE

SIVOS Service scolaire et périscolaire

Présidente Linda BELHABCHI : 04 68 27 06 84

ECOLE ARGENS-MINERVOIS - Classe de CM1 et CM2

Directrice : ROBERT Leila : 04 68 27 01 27

ECOLE ROUBIA - Maternelle

Directrice : Cathy Autié : 04 68 43 26 06

ECOLE PARAZA - CP, CE1 et CE2

Directrice : SANCHEZ Gaëlle : 04 68 43 20 31

CRÈCHE LA CLAIRETTE - 2 Av. des Pyrénées ROUBIA

Directrice : Cécile PAGAN - 04 68 65 00 30

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

ARTZYGOTE / peinture, danse, musique, écriture

Présidente : M. Lejeune

Cours hebdomadaires et stages

OULANIER Catherine : 06 68 54 53 56

ESCALIER Laetitia : 06 32 25 08 87

ATCAM (Association Tennis Club Argens-Minervois)

Président : BOURDEL Didier : 07 84 51 43 84

CHASSE - Président : PALAU Olivier : 06 22 29 95 62

Regroupement Intercommunal : Argens - Roubia - Paraza

CSF (Association Cancer Support France)

Contact: Lynda STAPLEFORD - 07 80 34 56 33 (texto)

lyndastapleford@gmail.com

DES ARTS ET DES GENS

Présidente : LE GOFF Bénédicte : 06 87 50 17 05

HIPPOCAMPE

Contact: VINCENT Claire : 06 81 67 53 20

Location Bal Parquet - Spectacles - Stages

LTLS Loisirs Temps Libre et Solidarité

Président : BELIAH Jean-Claude : 04 68 27 93 73

MJC - Présidente : JULIEN Hélène : 06 70 58 56 28

PÉTANQUE

Président : BRINKMANNS Johnny : 06 76 72 61 85

COMMERCE

Restaurant d'avril à octobre :

LA GUINGUETTE : 04 68 41 51 96

Traiteur :

GRAINS D'ICI, traiteur bio et local : 04.68.27.68.05 - 07.48.90.61.60

Boulangerie :

LES PETITS PAINS D'EDITH : 07 01 06 94 44. Ventes au fournil le Lundi, mardi, Jeudi, vendredi

Et samedis de 8h à 13h.

AZUR TAXI : M. GIORDANA - 06 75 01 79 69

CAFE « LE TROUBADOUR » Ouverture 18h30

Gilbert LAZES - contact : 04 68 27 12 45

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES

LES AUZINES : 06 76 99 24 03

LES GARRIGUETTES : 06 17 74 29 25

LES CLES SEREINES : 07 60 30 49 43

M ABBOU Franck : 06 76 65 63 44

DOMAINE DE LA SERRE DES CADES : 06 08 65 73 78

PAROISSE

Père MARIAN : 04 68 27 01 45

Geneviève GIBERT REVERDY : 06 76 36 74 97

CAVES VITICOLES

DOMAINE DES CAVALIERES

Olivier COSTESEC : 06 08 28 62 94

DOMAINE DES MAELS : 04 68 27 52 29

Morgane et Fred SCHWERTZ : 07 50 60 99 58

DOMAINE DE LA SERRE DES CADES : 06 08 65 73 78

CABECEIRO Tony : 06 78 71 89 39

Culture de la vigne, Maître de Chais

ENTREPRISES – ATELIERS

AB2C Rénov : 07 72 09 58 21

Rénovation et construction maison - Ab2c-renov.fr

AUDE ESPACES VERTS Eddy MUSQUIN: 06 62 74 61 90

BALTHAZARD Gisèle et Christian

Maraîchage (fraises et asperges en saison) : 06 10 10 03 61

GARAGE BARTHE - Mécanique / Dépannage : 04 68 27 22 41

LES TERRENEES - isabelle-vincent@laposte.net: 07 81 48 01 20

Céramiste - Ventes, Cours et stages d'apprentissage

LOCABOAT: 04 68 27 03 33

HAPIMAG : 04 89 96 96 04

M SUR MESURE - MICHET DE LA BAUME Julien : 06 47 81 31 63

Artisan en Menuiseries ALU BOIS PVC contact@msurmesure.fr

NINA DHOMS - Compléments alimentaires 100% naturels - Parfums

nina.dhoms@gmail.com - 06 22 05 29 09

OLCINA Alain - Maçonnerie : 06 75 01 99 96

OULANIER Catherine - Psychomotricienne et Peintre, Cours et stages de travail corporel et peinture : 06 68 54 53 56

SCOP Charpentes Couvertures d'Argens : 04 68 27 04 44

SOA Sud - Agence d'Argens Minervois: 04 68 21 43 01

Designer d'intérieur

ZENNARO Bastien - Photographe - 06 89 35 58 06

zennarobastien@gmail.com - <https://zonnarobastien.myportfolio.com>